

Résolution présentée par la délégation de
La république d'Indonésie

Thème droit à la santé

Concerne financement des hôpitaux via une taxe sur le tourisme

L'Assemblée Générale,

Déplorant la qualité et la mise à disposition de matériels, d'espaces et de soins adéquat dans notre pays en ce qui concerne la santé

Choqué par la présence d'un taux de mortalité élevé, concernant principalement les nouveaux nés et les cas touchés par la crise sanitaire actuelle

Désirant développer le domaine de la santé en construisant des hôpitaux et en perfectionnant leurs effectifs

Proposant de taxer le tourisme, afin de financer la construction de ces derniers, en favorisant un accès à la santé, plus vaste et de meilleure qualité

Décide afin de viser une amélioration des soins ayant pour but d'optimiser les conditions de vie de la population

- de mettre en place une taxe de x%, lors de l'entrée des touristes dans le pays, sur le prix total dépensé pour le déplacement, celle-ci ayant pour but de soutenir de façon concrète le domaine de la santé

Le texte français fait foi